

FAQ .com1 – volet Réseau La Poste

Déploiement de .com1

- **Quel est le calendrier de déploiement ?**

Le déploiement va s'échelonner par vagues de fin mai 2018 à mi 2019, d'abord auprès des collaborateurs du siège, en DEX, en DR et en DAST, puis auprès des managers de secteur et enfin auprès des Chargés de clientèle.

- **Les collaborateurs de la Banque (Cobas...) seront-ils migrés en même temps que leurs collègues du secteur ?**

Le déploiement de la ligne conseil bancaire sera effectué par les équipes de La Banque Postale, selon le calendrier de déploiement de la Banque.

- **Comment va concrètement se passer le déploiement au Réseau ?**

L'installation de .com1 se fera en 3 étapes :

- l'accès aux outils de .com1 (hors messagerie) via le navigateur Internet Explorer
- l'installation d'une version plus récente d'Office (pack Office 2013) sur les postes de travail
- puis la migration de la messagerie Lotus vers Outlook, à compter de septembre 2018.

Parmi les outils de .com1, certains nécessitent des prérequis avant d'être proposés à l'utilisateur. C'est pourquoi l'accès à Skype se fera en 2 temps :

- seuls les collaborateurs qui sont déjà équipés de Lync (communication à distance) auront dès le début accès à toute l'étendue des fonctionnalités de Skype (tchat, audio et visioconférence)
- les autres auront d'abord accès uniquement au tchat puis, lorsque les travaux de mise à niveau des réseaux informatiques (PST) seront terminés pour leur site, à la totalité des fonctionnalités (audio et visioconférence).

- **Comment serai-je informé que .com1 a été installé sur mon poste de travail ? Que se passe-t-il si je ne suis pas là le jour du déploiement ?**

Les collaborateurs de chaque vague seront informés de l'arrivée de .com1 et de la migration de leur messagerie par une série de mails. Vous n'avez pas besoin d'être présent lors du déploiement. Seule la mise à jour d'Office nécessite une connexion au réseau informatique de La Poste (PC sur son socle). L'installation de .com1 est automatique, il n'y a rien à faire, sauf lors de la migration de la messagerie Lotus vers Outlook. Vous serez informés dans le mois qui précède cette migration afin de réaliser les quelques actions préparatoires.

- **Que vais-je avoir à faire lors de ma première connexion après le déploiement ?**

Toutes les indications vous seront fournies dans un guide des premiers pas sur .com1. Les quelques paramètres à faire sur Outlook vous seront indiqués dans le guide Outlook transmis lors de la migration de votre messagerie.

- **Comment vais-je accéder à .com1 depuis mon PC ? Depuis un poste SIBP ? Depuis Smartéo ? Depuis ma tablette ou mon smartphone pro ?**

- **depuis un PC** : vous y accéderez via votre navigateur Internet Explorer en vous connectant à l'adresse www.office.com. Vous accéderez également à certaines applications de .com1 (Outlook, Skype...) depuis une icône sur votre poste de travail.

- **depuis un poste SIBP** : le poste doit être déployé VirtuOs.

- **depuis un Smartéo** : les modalités techniques d'accès à .com1 sont en cours de définition.

- **depuis un smartphone ou une tablette pro** : l'accès à .com1 se fera par le navigateur Internet du smartphone ou de la tablette. Une application sera à installer pour accéder à Outlook.

- **Quel sera mon identifiant de connexion et les caractéristiques du mot de passe ? Serai-je déconnecté en cours de journée ?**

Votre identifiant de connexion est votre adresse mail professionnelle (@laposte.fr ou @labanquepostale.fr) et il n'y aura pas de mot de passe d'accès à .com1 autre que celui de votre session Windows. Vous ne serez pas déconnecté en cours de journée tant que votre session Windows reste ouverte. En mobilité, vous devrez toutefois vous reconnecter régulièrement à Sérénade.

- **Que se passe-t-il pour les collaborateurs impactés par SLD qui rejoignent une autre branche ou le Groupe ? Quand et comment leur poste de travail sera-t-il migré ?**

Les collaborateurs du Réseau ayant rejoint une entité Groupe dans laquelle .com1 a déjà été déployé et qui ont conservé un poste de travail RLP seront prioritaires et donc équipés dans les premières vagues de déploiement.

- **La Poste Mobile est-elle concernée par le déploiement de .com1 ?**

La Poste Mobile est une filiale qui ne dispose pas d'un accès au réseau informatique de La Poste et dont les collaborateurs n'ont pas d'adresse mail Lotus, elle n'est donc pas dans le périmètre de déploiement de .com1.

- **Nos réseaux informatiques seront-ils en mesure d'absorber les flux d'informations générés par .com1 ?**

Le programme PST en cours de déploiement vise justement à augmenter les capacités du réseau télécoms, notamment le débit internet et la couverture Wi-Fi, pour l'adapter aux nouveaux besoins générés par la transformation numérique du Groupe. Les travaux démarrés en 2017 ont permis d'identifier les sites prioritaires pour pouvoir être éligibles au déploiement de .com1, et se poursuivent en 2018, par lots.

Aide et formation à l'utilisation de .com1

- **Prise en main des outils : un dispositif de guidage des utilisateurs est-il prévu lors du déploiement ?**

Oui, le dispositif comprend à la fois des guides pour faire ses premiers pas sur .com1, des tutoriels pour chacun des outils (vidéos, guides pratiques) et des formations en e-learning. Les ambassadeurs .com1 sont également là pour vous aider à découvrir et utiliser ces outils.

- **Quelles formations à l'utilisation de .com1 (par ex, pour organiser une réunion à distance) ?**

Des formations en e-learning sont proposées dans l'offre en libre-service du site Mon espace Form@tion.

- **Où sont situés les ambassadeurs .com1 au sein du Réseau ?**

La liste des ambassadeurs .com1, que l'on appelle les « .com1natives » (fichier Excel), est disponible sur le site intranet du programme à cette adresse :

<https://www.programmepointcommun.laposte.fr/content/les-com1-natives>. Dans le fichier, il suffit de filtrer la colonne Branche sur l'item RLP pour afficher la liste des ambassadeurs du Réseau, et d'affiner ensuite votre recherche par département.

- **Comment pouvons-nous les identifier ?**

Chaque ambassadeur .com1natives sera doté d'un kit (stickers, magnet, fanion, pin's) permettant de l'identifier, qu'il peut coller sur la porte de son bureau, sur son poste de travail... pour se faire connaître de ses collègues.

Support aux utilisateurs








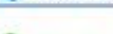
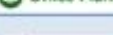



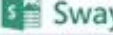

- **La DSEM sera-t-elle notre unique interlocuteur technique ou une hotline sera-t-elle mise en place pour répondre à toutes mes questions concernant l'utilisation de .com1 ?**

La DSEM est là pour répondre à toutes vos questions techniques et résoudre les problèmes liés à l'installation de .com1. Concernant l'utilisation de cette nouvelle plate-forme, vous pouvez vous rapprocher des ambassadeurs .com1 de votre territoire, ils se sont portés volontaires pour vous aider à vous familiariser avec ces outils et à adopter de nouveaux usages.

Accès aux outils de .com1

- **Parmi les collaborateurs du Réseau, qui sera doté d'un profil Standard ? Et Etendu ?**

Il existe en effet 2 types de profil .com1, le profil Standard et le profil Etendu. Le profil Standard concerne les facteurs, les chargés de clientèle, les agents de tri, le personnel d'exécution ; le profil Etendu concerne toutes les autres fonctions.

Outils		Profil étendu (87 000p)	Profil standard (116 000p)
Messagerie		OUI	OUI – client léger 2G
Com* instantanée		OUI	OUI – Chat uniquement + participation réunions
GED		OUI	OUI - Dépôt et modification de documents
Stockage individuel		OUI – 1To	OUI – client léger 2G
Bureautique en ligne		OUI	OUI – pas de client lourd
Espace travail d'équipe		OUI	OUI – Client léger. Création de Teams, dépôt et modification de documents
Moteur recherche avancé		OUI	NON
Outil planification		OUI – intégré aujourd'hui dans Teams	NON
Bloc-notes avancé		OUI	OUI – OneNote Online
Outil gestion de tâches		OUI	NON
Réseau social interne		A partir de septembre	A partir de septembre
Outil création présentation		Pas encore hébergé en Europe	NON
Outil de sondage		Arrivée mi-2018	NON
Outil création vidéo		Prochainement	NON

- Les Chargés de clientèle pourront-ils utiliser Skype ? Et être membres d'un groupe Teams ?**
 Oui, les Chargés de clientèle pourront utiliser Skype pour interagir par tchat avec les autres membres du secteur et tous les collaborateurs équipés de .com1, et ils pourront participer aux réunions à distance auxquelles ils sont conviés. Ils accéderont également à Teams : ils pourront contribuer aux conversations, déposer et modifier des fichiers et également créer un espace de travail Teams.
- Les points de services La Poste Agences Communales (LPAC) sont équipés de Lotus. Vont-ils conserver cette messagerie ou migrer vers Outlook (si c'est le cas, selon quel calendrier ?) ?**

Oui, toutes les personnes équipées d'une messagerie Lotus vont migrer vers Outlook et seront donc dotées de .com1, dans un calendrier qui reste à définir.

Outils et applications migrés dans .com1

- Les sites intranet (Espace Réseau, e-Atouts...), applications liées à des projets (ex : Attractivité du Réseau) ou dédiées à la communication managériale (Les Clés de l'action) vont-ils migrer dans .com1 ou ont-ils vocation à disparaître du fait de l'arrivée de .com1 ?**

.com1 n'a pas vocation à se substituer aux sites intranet mais une refonte de l'intranet du Réseau et un nouveau portail Groupe sont prévus pour tenir compte des nouveaux modes d'accès à l'information induits par .com1. La migration de certaines applications (ou de leur base de données) sera étudiée au cas par cas, mais seules les applications pérennes pourraient être migrées compte-tenu des coûts engendrés.

- **Les espaces partagés bureautique vont-ils migrer dans .com1 ? Dans .com1, y-aura-t-il un espace de stockage commun par entité ?**

La migration dans SharePoint des espaces partagés bureautique est à l'étude. En attendant, les propriétaires des dossiers qui y sont hébergés pourront créer des espaces de stockage partagés dans SharePoint ou partager des fichiers dans une communauté Teams avec les collaborateurs de leur entité.

- **Le RSI Tredunion va-t-il disparaître ? Si oui, à quelle échéance ? Les données du RSI seront-elles migrées dans .com1 ?**

Le RSI Tredunion a vocation à disparaître au profit de .com1. Les groupes existant dans Tredunion seront migrés dans l'un des outils de .com1 (Yammer s'il s'agit d'une communauté ouverte, Teams si c'est un espace de travail d'équipe...). Les propriétaires et responsables de groupes vont être informés en amont des modalités de migration et bénéficieront d'une aide à la décision concernant le nouvel outil à adopter. Les données reprises de Tredunion seront la structure des groupes et les membres (avec leur profil), mais pas les contenus (conversations, fichiers, rubriques...).

- **Les comptes Arkadin vont-ils subsister ? Si oui, jusqu'à quand le contrat peut-il être renouvelé ?**

Les comptes Arkadin ont vocation à être remplacés par Skype dans .com1. Dès lors que les personnes détenant un compte Arkadin ont été dotées de Skype avec toutes ses fonctionnalités (audio et visioconférence), le compte Arkadin doit être résilié. Pour les collaborateurs non encore équipés de .com1 qui doivent participer à une réunion à distance, un lien vers la conférence Skype suffit pour se connecter.